

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° I-4 25SGADL0033

SEANCE DU
10 AVRIL 2025

<u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 71
<u>Nombre de conseillers présents :</u> 49
<u>Date de convocation :</u> 4 avril 2025
<u>Date d'affichage :</u> 11 avril 2025

<u>OBJET :</u> Mise à jour du tableau des effectifs - suppression d'emplois
--

<u>Nombre de Conseillers ayant pris</u> <u>part au vote : 61</u>
<u>Nombre de Conseillers ayant voté</u> <u>pour : 61</u>
<u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u> <u>0</u>
<u>Nombre de Conseillers s'étant</u> <u>abstenus : 0</u>
<u>Nombre de Conseillers :</u>
• ayant donné pouvoir : 12 • n'ayant pas donné pouvoir : 10

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 10 avril à dix-huit heures
trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est
réuni en séance, Salle Bourdelle à l'Embarcadère - 71300
MONTCEAU-LES-MINES , sous la présidence de **M. David**
MARTI, président

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-Claude
LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS -
M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU -
Mme Montserrat REYES - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-
François JAUNET

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne
BLONDEAU - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M.
Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS -
M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard
DURAND - M. Lionel DUPARAY - Mme Pascale FALLOURD - M.
Bernard FREDON - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean
GIRARDON - M. Christian GRAND - Mme Marie-Claude JARROT
- M. Charles LANDRE - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul
LUARD - Mme Christiane MATHOS - Mme Laëtitia MARTINEZ -
Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - M. Guy
MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme
Jeanne-Danièle PICARD - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY -
Mme Christelle ROUX-AMRANE - Mme Barbara SARANDAO -
Mme Aurélie SIVIGNON - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE
- Mme Fabrice VESVRES -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Abdoukader ATTEYE
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Thierry BUISSON
M. Eric COMMEAU
M. Michel CHAVOT
M. Georges LACOUR
M. Didier LAUBERAT
M. Frédéric MARASCIA
M. Jean PISSELOUP
M. Laurent SELVEZ
M. CASSIER (pouvoir à Mme Chantal LEBEAU)
M. DURAND (pouvoir à Mme Aurélie SIVIGNON)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
M. GRONFIER (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
Mme LODDO (pouvoir à Mme Alexandra MEUNIER)
M. MAILLIOT (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)
M. SALCE (pouvoir à M. Bernard DURAND)
Mme SARANDAO (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)
M. SOUVIGNY (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Denis BEAUDOT



Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1,

Vu le tableau des effectifs existant,

Vu l'avis favorable du Comité social territorial en date du 19 février 2025,

Le rapporteur expose :

« Conformément à l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par leurs organes délibérants.

Il appartient donc aux organes délibérants de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. De même, il revient aux organes délibérants de supprimer les emplois dont le maintien n'est plus indispensable au regard des besoins du service.

Aussi, le tableau des effectifs doit être régulièrement mis à jour pour tenir compte à la fois :

- Des adaptations à opérer dans l'organisation des services qui peuvent engendrer des suppressions ou des créations de postes
- De l'évolution de carrière des agents matérialisée par les avancements de grade et les promotions internes décidés annuellement par l'autorité territoriale
- Des départs en retraite des agents,
- Des changements de filière,
- Des réussites des agents aux concours ou examens professionnels de la fonction publique territoriale

En considération des éléments visés ci-dessus, il est proposé de supprimer les emplois permanents conformément au tableau présenté ci-dessous et de modifier en conséquence le tableau des effectifs :

SUPPRESSION D' EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET				
GRADE	NB	EMPLOI OCCUPE	MOTIF	DATE EFFET SUPPRESSION
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	Agent d'accueil et d'information - DLMG	Réorganisation	01/05/2025
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	Agent de gestion patrimoniale - DLMG	Réorganisation	01/05/2025
Ingénieur principal	1	Chargé de mission Direction Générale	Réorganisation	01/05/2025
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	Assistant de gestion des ressources humaines	Réorganisation	01/05/2025

Il est précisé qu'en date du 19 février 2025, le Comité social territorial a rendu un avis favorable à ces modifications.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'adopter la suppression des emplois inscrits dans le tableau ci-dessous :

GRADE	NB	EMPLOI OCCUPE	MOTIF	DATE EFFET SUPPRESSION
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	Agent d'accueil et d'information - DLMG	Réorganisation	01/05/2025
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	Agent de gestion patrimoniale - DLMG	Réorganisation	01/05/2025
Ingénieur principal	1	Chargé de mission Direction Générale	Réorganisation	01/05/2025
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	Assistant de gestion des ressources humaines	Réorganisation	01/05/2025

- De mettre à jour le tableau des effectifs.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 11 avril 2025
et publié, affiché ou notifié le 11 avril 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
David MARTI

LE PRESIDENT,
David MARTI




Le secrétaire de séance,
Denis BEAUDOT

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of loops and a long vertical stroke extending downwards.